



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 décembre 2016

**Concerne : Interpellation au sujet de la Grande Région**

Monsieur le Président,

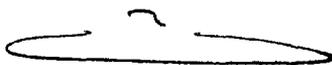
Le Gouvernement a annoncé dans son programme gouvernemental de décembre 2013 qu'il « entend réaliser des plans d'action concrets dans les régions frontalières proches dans les domaines du logement, du travail, de la mobilité, de la sécurité et des secours, de la culture, du sport et des affaires sociales. Le Gouvernement soutiendra tout effort qui vise à renforcer la collaboration communale transfrontalière ainsi qu'une meilleure coordination des fonds européens en matière des projets transfrontaliers. »

Dans ce contexte et conformément à l'article 88 du règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais interroger Madame la Ministre à la Grande Région sur les points suivants :

- Sachant que le Luxembourg assurera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour deux ans la présidence de la Grande Région et qu'il vient d'annoncer qu'il entend donner plus de visibilité à la Grande Région, quel est son programme d'actions, quelles sont ses priorités et lesquelles devraient être finalisées endéans 24 mois ?
- Comment se présente la coopération transfrontalière après la réorganisation territoriale française et quel rôle y jouera le partenaire fondateur lorrain ?
- Comment et dans quels domaines la présidence souhaite-t-elle davantage œuvrer pour les droits des et intérêts des frontaliers dans la Grande Région en général et au Luxembourg en particulier ?
- Quelles sont les missions de la Maison de la Grande Région et quel est son rayonnement dans une ville comme Esch-sur-Alzette ?
- Quels sont les enjeux futurs portés en commun par l'ensemble des partenaires de la Grande Région ?
- Quel bilan peut-on d'ores et déjà tirer à mi-chemin du programme Interreg V ? Combien de projets ont été soutenus et combien avec des partenaires luxembourgeois ?
- Le Comité économique et social de la Grande Région continue-t-il à remplir sa vocation d'organe consultatif socio-économique du Sommet ?
- Le Luxembourg maintient-il son rôle de moteur politique dans la Grande Région ?

- Quel futur pour les régions métropolitaines polycentriques transfrontalières en Europe et où en sont les travaux de la RMPT ?
- Quel statut et quelle importance le gouvernement donne-t-il à la « Vision d'avenir 2020» élaborée en 2003 ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Jean-Marie Halsdorf  
Député